

## Les dates clés de Parcoursup 2019

<b>PHASE DE CANDIDATURE (22 janvier - 3 avril)</b>	
Du 22 JANVIER au 14 MARS minuit	<b>Je crée mon dossier sur Parcoursup</b> (inscription sur la plateforme). <b>Je saisis mes vœux.</b>
Jusqu'au 3 AVRIL minuit	<b>Je finalise mon dossier :</b> - rédaction des « Projets de formation motivés » - dépôt des documents demandés par certaines formations - rubrique « Ma préférence » - rubrique « Activités et centres d'intérêts » (facultatif) <b>Je confirme chaque vœu.</b>
<b>PHASE PRINCIPALE D'ADMISSION (15 mai - 19 juillet)</b>	
<i>Parcoursup fonctionne en continu. Les candidats reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure. Chaque fois qu'un candidat fera son choix, il libèrera des places qui sont ensuite proposées à d'autres candidats. Chaque jour, de nouveaux candidats auront donc de nouvelles propositions. Le dossier personnel des candidats est actualisé chaque jour.</i>	
<b>15 MAI</b>	<b>Début de la phase d'admission.</b> <b>Je prends connaissance des réponses</b> des établissements pour chaque vœu et sous-vœu confirmé. <b>Je dois répondre à toutes les propositions d'admission reçues, en respectant les délais de réponse indiqués pour chacune.</b> Si j'ai plusieurs propositions d'admission, je ne peux <b>en accepter qu'une</b> . Je dois donc renoncer aux autres. Si j'ai des vœux en attente, je dois choisir ou non de les <b>maintenir en attente</b> .
<b>Entre le 15 et le 19 MAI</b>	J'ai <b>5 jours</b> pour répondre (J+4)
<b>Du 20 MAI au 19 JUILLET</b>	J'ai <b>3 jours</b> pour répondre (J+2)
<b>Du 17 juin au 24 juin inclus (épreuves du bac)</b>	<i>Les délais de réponse sont suspendus et l'envoi des propositions d'admission est interrompu.</i>
A partir du 25 JUIN	Si j'ai des vœux en attente et si je suis certain de mes choix, <b>je peux activer l'option « répondeur automatique »</b> dans mon dossier Parcoursup (option facultative).
<b>Entre le 25 et le 27 JUIN</b>	<b>Point d'étape 1</b>
<b>Entre le 6 et le 8 JUILLET</b>	<b>Point d'étape 2</b>
<b>Entre le 17 et le 19 JUILLET</b>	<b>Point d'étape 3</b>
<b>Points d'étape dans la phase d'admission</b> Pour les points d'étape 1 et 2 : ▷ les candidats en attente sur tous leurs vœux doivent indiquer les vœux en attente qu'ils souhaitent maintenir dans leur dossier. ▷ les candidats qui ont déjà accepté une proposition en maintenant un ou des vœux en attente doivent confirmer la proposition acceptée et indiquer les vœux en attente qu'ils souhaitent maintenir dans leur dossier. Pour le point d'étape 3 : ▷ Les candidats qui ont accepté une proposition mais ont maintenu un/des vœux(x) en attente devront, confirmer leur choix d'inscription dans la formation acceptée avant la fin de la phase d'admission principale, à savoir le 19 juillet.	
<b>19 JUILLET</b>	<b>Fin de la phase principale.</b>
<b>PHASE COMPLÉMENTAIRE (25 juin - 14 septembre)</b>	
Du 25 JUIN au 14 SEPTEMBRE	<b>Je peux formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans des formations disposant de places disponibles.</b>
<b>INSCRIPTION DANS L'ÉTABLISSEMENT CHOISI</b>	
Les formalités d'inscription, indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup, sont propres à chaque établissement.	

Foire aux questions : [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr) Menu > Questions fréquentes

Numéro vert : 0800 400 070



@parcoursup\_info



@parcoursupinfo

[www.terminales2018-2019.fr](http://www.terminales2018-2019.fr)